

LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022
Salle du Conseil municipal – 19h30

Date de convocation : 09-12-2022

A l'ouverture de la séance à 19h30 :

Présents : CLÉMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, JAUZION-
GRAVEROLLE Vincent, SEGRETO Lorraine, BEAUMEL Cédric, LEBRE Jérémy

Absents :

- DAUTELLE Anne-Marie
- CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène
- THIBON Max
- DEVANCIARD Gilles
- CHAILLET Marie-Françoise

Absents avec pouvoirs :

- VANESSE Carole donne pouvoir à SEGRETO Lorraine.
- BOURA Anaïs donne pouvoir à BESSET Claude.

Secrétaire de Séance : Cédric BEAUMEL

Présents : 8

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de pouvoirs : 2

Votants : 10

DEL : 2022_12_14_001 : Décision modificative budget principal n°4

- Augmentation du compte 66111 et diminution du compte 6228 afin de prendre en compte Le montant de 1 960 € correspondant à des intérêts d'emprunt.

Vote : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

DEL : 2022_12_14_002 : Décision modificative budget principal n°5.

- **Augmentation des comptes** : 1641 (capital d'emprunts pour un montant de 5 000€) et 2041512 (travaux du SEBA (CLAPAS – COMBE DE LA RAMEILLE) pour une somme de 7 200€) **avec diminution du compte** : 2181-12 d'un montant de 12 200€ pour maintenir l'équilibre.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DEL : 2022_12_14_003 : Décision modificative budget Atelier-Relais n°1.

- **Augmentation du compte** 63512 (paiement de la taxe foncière pour un montant de 728€) et **prise en compte** des recettes compte 70611 (montant de 668.00€) avec **diminution du compte** 66111 pour un montant de 60€.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DEL : 2022_12_14_004 : Décision modificative budget Atelier-Relais n°2.

- **Augmentation du compte** 1641 (capital d'emprunt) d'un montant de 20€ et **diminution du compte** 2318 de 20 € pour l'équilibre du budget.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DEL : 2022_12_14_005 : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique aux écoles pour une durée de 35h. Fondement L 338-8 6.

- Création d'un emploi permanent sur le grade d'adjoint technique aux écoles pour une durée de 35h. Mission : Cantine- Garderie – entretien et saison musée. Fondement juridique article L 338-8 6.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DEL : 2022_12_14_006 : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique aux écoles pour une durée de 28h. Fondement L 338-8 6.

- Création d'un emploi permanent sur le grade d'adjoint technique aux écoles pour une durée de 28h. – Mission : Office d'ATSEM et Garderie. Fondement juridique article L 338-8 6.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention :

Arrivée de M. Thibon Max – DEVANCIARD Gilles. Prennent part aux débats – Mme CHAILLET (absente) a donné son pouvoir à M. THIBON Max.

Présents : 10

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 10 Nombre de pouvoirs : 3

Votants : 13

DEL : 2022_12_14_007 : Modification du tableau des effectifs.

- À la suite de la création d'emplois permanents, la modification du tableau des effectifs est à soumettre à l'assemblée. Prise en compte des changements intervenus depuis la délibération du 26/07/2021 n° 2021-038.

Vote : **Pour** : 10 **Contre** : 3 (M. THIBON - MF CHAILLET - G. DEVANCIARD) **Abstention** : 0

DEL : 2022_12_14_008 : Création d'un comité social territorial avec la communauté de communes des gorges de l'Ardèche.

- Depuis 2018, la commune de St-Alban-Auriolles, Lanas et la communauté de communes des gorges de l'Ardèche sont membres d'un même CHSCT et Comité Technique. Au 1^{er} janvier 2023, ces deux instances ont vocation à être une seule instance : Comité Social Territorial. Le conseil doit se prononcer sur cette nouvelle adhésion.

Vote : **Pour** : 13 **Contre** : 0 **Abstention** : 0

DEL : 2022_12_14_009 : Pour le maintien de la première adjointe dans ses fonctions.

- Par arrêté du 13/09/2022, Mme DAUTELLE Anne-Marie s'est vue retirée ses délégations de fonctions et de signatures. L'assemblée doit se prononcer sur son maintien de Première Adjointe au sein du Conseil. Pour le maintien de la première adjointe dans ses fonctions ?

Vote : **Pour** : 0 **Contre** : 13 **Abstention** : 0

DEL : 2022_12_14_010 : Signature d'une convention de délégation de service public avec la communauté de communes des gorges de l'Ardèche pour la gestion de l'agence postale.

- Afin que la commune puisse assurer la gestion de l'agence postale dont la communauté de communes a la compétence, il est proposé de créer une délégation de service public entre la commune et la communauté de communes. Autorisation de création et de signature de la convention.

Vote : **Pour** : 13 **Contre** : 0 **Abstention** : 0

St-Alban-Auriolles, le 19/12/2022

Le Maire,

Nicolas CLÉMENT

